

3. A l'intérieur des systèmes déjà existants, on peut s'efforcer de pratiquer l'économie le plus rationnellement possible et en ayant la plus grande conscience possible d'une responsabilité sociale et morale. Cela est d'une extrême importance pour notre monde. Mais on ne devrait pas appeler cette manière de faire « chrétienne ». Un chrétien peut parfaitement avoir une tâche à faire, semblable à celle de Joseph en Egypte qui avait une tâche à remplir, voulue par Dieu, même à l'intérieur d'un système coercitif d'économie bureaucratique et étatique. En accomplissant cette tâche, il sauva bien des gens de la famine. Mais la Bible considère l'action de Joseph en Egypte en tant que telle, non comme un morceau de l'histoire du salut. Ce n'est que par ses effets seconds que cette action a contribué, elle aussi, à faire avancer l'histoire du salut avec le peuple de Dieu.

4. Dans le système global actuel de notre société, on peut également mettre en relation la doctrine « sociale catholique » concrète et une manière de pratiquer l'économie. Cet enseignement est, à ce titre, très important. Mais il faudrait, en fait, qu'il y ait aussi une doctrine sociale « chrétienne » au sens strict du terme. Manifestement, ni les théologiens, ni les évêques ne songent à essayer d'en élaborer une. Dans les faits, cela est difficile, en raison du petit nombre d'expériences dans ce domaine depuis très longtemps.

Norbert LOHFINK, s.j.

Traduit de l'allemand par Pierre de Fontette.  
(Titre original : « Gottes Reich und die Wirtschaft in der Bibel »).

Norbert Lohfink, né en 1928 à Francfort. Jésuite. Professeur d'exégèse à l'Institut Saint-Georges, Francfort. Professeur invité à l'Institut Biblique Pontifical, Rome.

Jacques JOMIER, o.p.

## Le Royaume dans l'islam

L'EXPRESSION « *Royaume de Dieu* », se retrouve dans l'islam, sans y occuper la place centrale qu'elle tient dans l'évangile. Il peut être intéressant de rechercher le sens qu'elle y revêt et de nous demander si la comparaison des deux cas apporte quelques lumières pour comprendre l'Évangile : tel sera le but de cet article.

Auparavant, en guise de préambule, nous voudrions souligner que la notion de Royaume de Dieu intéresse directement la théologie chrétienne du dialogue. Cet aspect des choses ne regarde que les chrétiens appelés à se mettre d'accord entre eux sur la place occupée par le Royaume de Dieu dans leur propre foi. Aussi le numéro de *Communio* qui lui est consacré sera-t-il, directement ou indirectement, d'un grand secours pour ceux qui réfléchissent aux rapports islamo-chrétiens.

Il est clair en effet que l'idée de Royaume de Dieu a été remise en vedette depuis le Concile de Vatican II. Le rappel de l'action que le Saint-Esprit exerce en dehors des cadres visibles de l'Église et les difficultés rencontrées, lorsqu'ils cherchent à être compris des musulmans, ont conduit plusieurs chrétiens à se tourner vers l'idée du Royaume. Puisque le Saint-Esprit agit au-delà des limites connues de l'Église et que des hommes pourront se sauver par « *d'autres chemins grâce à la miséricorde de Dieu* » (1), pourquoi ne pas concentrer toute notre attention sur le terme de ce cheminement, c'est-à-dire sur le Royaume eschatologique de Dieu, dans lequel se retrouveront les élus ? Une vision plus claire du but permettra peut-être de mieux discerner

(1) *Evangelii Nuntiandi*, n° 8 ; cf. *Documentation Catholique*, 1977, p. 20.

les prodromes de la venue de ce Royaume et les moyens à prendre pour se préparer. Quelles sont les valeurs du Royaume ? Est-il au pouvoir des hommes de les promouvoir et comment ?

Une telle démarche, pour être solide, suppose une théologie bien assise. Elle dépend des vues sur l'Eglise ; plus précisément encore, elle est liée aux positions des uns et des autres face aux problèmes de l'Eglise et du Royaume de Dieu. Avant que le Concile de Vatican II n'ait précisé que l'Eglise formait « *de ce Royaume, le germe et le commencement sur la terre* » (2), une étude de R. Schnackenburg sur le Règne et le Royaume de Dieu remarquait une évolution de pensée parmi les catholiques (3). A propos de la présence du Règne eschatologique de Dieu dans l'action de Jésus, il notait que l'ensemble des catholiques, jusqu'à une époque récente, avaient cherché « *une interprétation par l'histoire de l'Eglise* », tandis que beaucoup penchaient maintenant vers une « *interprétation par l'histoire progressive du salut* ». Et il parlait de « *l'action de l'Eglise au service du Royaume de Dieu* », tout en restant d'ailleurs bien plus nuancé dans ses développements que la formule ici reprise ne le laisserait supposer. Dernièrement, une expression voisine a été utilisée à propos des rapports islamo-chrétiens dans un livre très beau. Un sous-titre portait : « *Une Eglise pour servir la venue du Règne de Dieu* » (4).

Que faut-il en penser ? Les obstacles rencontrés sur la route des relations islamo-chrétiennes nous inviteraient-ils à modifier profondément la conception traditionnelle de la présence missionnaire ? Un respect total de la volonté de Dieu sur nos frères ne nous conduit-il pas à réexaminer le principe d'une évangélisation directe ? La voie la plus normale vers le Royaume de Dieu ne serait-elle pas alors l'engagement dans une action commune, dans un effort pour promouvoir les valeurs du Royaume ? Mais comment et à quelles conditions si nous ne voulons pas être les victimes d'une sorte de pélagianisme ? La question est trop sérieuse pour être présentée en quelques

(1) *Evangelii Nuntiandi*, n° 80 ; cf. *Documentation Catholique*, 1977, p. 20.

(2) *Lumen Gentium*, N° 5.

(3) Cf. Rudolf Schnackenburg, *Règne et Royaume de Dieu* (traduction française), Paris, 1965, p.97 s.

(4) Mgr Henri Teissier, *Eglise en Islam, Méditation sur l'existence chrétienne en Algérie*, Paris, éd. du Centurion, 1984, p. 97.

phrases et le respect pour la loyauté, la générosité de ceux qui cherchent dans cette ligne exige beaucoup de délicatesse dans l'étude de ces problèmes. Nous voulions seulement les signaler, à cause des conséquences qu'entraîne leur solution dans le domaine des rapports islamo-chrétiens (5). Mais pratiquement, cette affaire ne sort pas des limites d'une théologie purement chrétienne ; elle n'a rien à voir avec la conception musulmane du Royaume de Dieu.

L'ISLAM, en effet, emploie bel et bien l'expression de « *Royaume* », de « *Règne de Dieu* ». Le *Coran* évoque à plusieurs reprises la notion de souveraineté divine, conçue en termes de pouvoir royal. Il s'agit d'un des aspects de la puissance de Dieu. Plusieurs mots dérivés de la racine sémitique *MLK* apparaissent ainsi dans le *Coran*. Il y est à peine question du Royaume proprement dit et le terme de *malakût* y figure seulement quatre fois : deux fois à propos du « *royaume des cieux et de la terre* » que le Seigneur invite à regarder (6) et deux fois pour dire que le royaume universel appartient à Dieu (7).

Par contre, à plusieurs reprises dans le *Coran*, Dieu est nommé le Roi : *al-Malik*, par exemple « *Roi des gens* » (*Coran* 114,2), « *le Roi, le Saint* » (*Coran* 50,23 ; 62,1), « *le Roi, l'Etre vrai et réel* » (*Coran* 20,114 ; 23,116). Il est aussi « *le Roi du Jour du Jugement* » (*Coran* 1,4) ; mais ce dernier passage est

(5) Cf la notion du Royaume de Dieu dans le document publié par le Secrétariat pour les relations avec les non-chrétiens, intitulé : *Attitude de l'Eglise Catholique devant les croyants des autres religions (Réflexions et orientations concernant le dialogue et la mission)*. Il y est question de « travailler pour l'extension du Royaume et de ses valeurs parmi tous les hommes » (n° 11) ; « le Dieu vivant et vrai nous appelle dans son Royaume et dans sa gloire » (n° 13). Jésus « annonce Dieu et son Royaume aussi bien par la parole que par les actes et les œuvres qu'il accomplit ». Et la dernière section, qui commence au n° 41, titre : « Le dialogue pour la construction du Royaume ». Cette notion de construction du Royaume a-t-elle été rajoutée ensuite, car le texte lui-même parle uniquement de « la construction du monde dans une paix véritable » ? Voir le texte dans le *Bulletin* du Secrétariat, n° 56, 1984-XIX/2. La question qui se pose, par ailleurs, à beaucoup est de savoir comment promouvoir les valeurs du Royaume lorsque tous les cadres de l'Eglise visible sont l'objet d'une allergie invincible ? Est-ce possible et comment ?

(6) Pour que leur contemplation conduise l'homme à reconnaître la puissance du Créateur et son unité (cf. *Coran* 7,185), ou pour qu'Abraham en arrive à comprendre la vanité des créatures indignes d'être adorées et se tourne vers le Dieu unique (cf. *Coran* 6,75).

(7) Cf. *Coran* 36,83 ; 23,88.

lu par beaucoup suivant la variante officiellement admise de « *Souverain* », *al-Mâlik* avec un *â* long. Ce texte fait partie de la grande prière musulmane, la *fâtiha*, que tout fidèle conscient de ses obligations doit réciter au moins dix-sept fois par jour, au cours de ses prières rituelles ; c'est dire son importance. Le mot signifie alors qu'au jour du jugement, Dieu seul aura autorité : aucune solidarité humaine de famille, de clan, aucun des appuis que procurent richesse, pouvoir, relations, ne joueront. L'homme sera seul et comprendra qu'il n'est rien, que Dieu est tout, en voyant tomber sur lui le verdict sanctionnant sa conduite antérieure.

Ce mot de « *Roi* » est repris par la piété musulmane dans la liste si populaire des quatre-vingt dix-neuf noms divins. Sous la forme de *Malik*, il y figure en bonne place, au quatrième rang, juste après « *Bon* » et « *Miséricordieux* » et avant « *Saint* ». Un livre de piété récent, traitant des noms divins et qui se vendait partout au Caire en 1985, consacrait une page au nom de *Roi* ; il y soulignait le pouvoir de Dieu sur tout. Dieu n'avait besoin de personne et tous avaient besoin de lui ; il était le maître de la vie, de la mort et de la résurrection. Lui seul compterait au jour du jugement ; les créatures ne seraient rien (8).

En troisième lieu, le *Coran* emploie également, mais bien plus fréquemment, le terme de « *règne* », de « *pouvoir* » : *al-mulk*. Et presque toujours (vingt-sept fois sur une trentaine), l'expression est stéréotypée sous cette forme : « *A Dieu le pouvoir (ou le règne), à lui le pouvoir (ou le règne)* ».

Cette notion de pouvoir (royal) ou de règne figure également dans des invocations que les fidèles aiment répéter en certaines circonstances. Ils reprennent en somme un type d'invocations coraniques. Je ne pense pas que le sentiment religieux courant leur accorde la première place ; *al-malik* n'est pas à mettre au nombre des noms divins que les lèvres musulmanes mentionnent le plus souvent. Plaçons seulement à part le cas du Pèlerinage annuel à la Mekke. Au cours de ce formidable rassemblement de fidèles, ce *hagg* comme l'islam le nomme en arabe (s'il est prononcé à l'égyptienne) et qui reproduit à l'échelon mondial le *hagg* (en hébreu) de l'Ancien Testament, ces montées périodiques à Jérusalem, une invocation se fait entendre de partout. Elle est dite par les pèlerins à partir du moment où ils sont entrés dans l'état de sacralisation et ont revêtu leur tenue

spéciale. Ce vêtement ou *ihram* se prend avant de pénétrer sur le terrain sacré de la Mekke et parfois quelques jours avant. Dès lors et jusqu'à la station du mont Arafat qui représente le cœur du Pèlerinage, tous répètent la prière « *nous voici* » (sous-entendu : en réponse à ton appel) :

« *Nous voici, ô Dieu, nous voici ! Nous voici ! Tu n'as pas d'associés, nous voici. La louange et les bienfaits t'appartiennent et le Règne (al-mulk) ; Tu n'as pas d'associés !* » (9).

Maintenant que les cérémonies sont radio-diffusées en direct, il est possible d'entendre les voix qui reprennent inlassablement cet appel en arabe ; le soir, leur fatigue trahit l'intensité d'une dévotion qui les a fait parler durant des heures. Les prières centrales du Pèlerinage célèbrent l'unité, la présence, la bonté, la Toute-Puissance de Dieu. Chanter son pouvoir royal, son règne (*al-mulk*) s'inscrit dans cette ligne. Peut-être même l'évocation de la victoire que Dieu seul octroya à la première communauté musulmane en 630, avec son retour à la Mekke qu'elle avait dû fuir en 622, est-elle à voir dans la perspective de ce pouvoir royal ?

Car un autre aspect de ce pouvoir royal est que Dieu le délègue sur terre à qui il veut. Cette opération apparaît nettement dans un verset du *Coran*, jadis choisi par le Cheikh al-Bannâ' (mort en 1949), le fondateur des Frères Musulmans, pour figurer dans le recueil de versets coraniques proposé à la récitation des membres de la conférie en guise d'office liturgique :

« *Dis : 'O Dieu ! Toi qui possèdes le Règne ! Tu donnes le règne à qui Tu veux. Tu l'arraches à qui Tu veux. Tu élèves qui Tu veux et Tu abaisces qui Tu veux. En ta main est le bonheur sur toute chose. Tu es Tout Puissant !'* » (*Coran* 3,26).

Quant au Royaume proprement dit (*malakût*), les soufis en ont retenu le nom. Ils désignent ainsi le monde des réalités célestes. Un homme du peuple me disait qu'à la mosquée, le prédicateur invitait parfois les fidèles à s'élever au-dessus des affaires de ce bas monde pour songer aux réalités célestes qu'il

(8) Abd al-Maqsûd Mohammad Sâlem. *Dans le Royaume de Dieu avec les noms divins*. Le Caire, 1983, 8<sup>e</sup> édition, p. 44-45 (en arabe).

(9) Cf. Gaudefroy-Demombynes, *Le Pèlerinage à la Mekke*, Paris, 1923. Cf aussi *Encyclopédie de l'Islam*, article « *Hadj* » spécialement, et J. Jomier, *le Pèlerinage musulman vu du Caire vers 1960*, MIDEO 9, Le Caire, 1967 ; cf. p. 16 le texte de cette prière en arabe et français.

désignait comme formant en bloc le royaume de Dieu. Lui-même énumérait le trône de Dieu, les anges, etc., comme faisant partie de ces réalités. Et le livre populaire, mentionné plus haut, titrait : « *Dans le Royaume de Dieu, avec les noms divins* ». En fait, à l'intérieur de l'ouvrage, rien ne précisait ce que signifiait le mot de « *royaume* » ; l'expression elle-même n'était reprise nulle part. Elle avait le sens général de réalités d'En-Haut, de choses de Dieu.

Certaines œuvres de soufis parlent également du Royaume de Dieu. Deux exemples pris au hasard suffiront à donner une idée de cet emploi. Ibn Qasî, l'Andalou, mort en 1151, a ainsi un long chapitre sur les *malakûtiyyât*, les affaires du royaume, dans lequel il s'agit là aussi de réalités célestes dont parle (ou ne parle pas) le *Coran*. Ibn Arabi (XIII<sup>e</sup> siècle) emploie le mot à propos du monde des anges, du monde céleste. Quelles ont pu être les relations entre cet usage et une certaine mystique juive ? La question nous dépasse ici ; il suffira de l'évoquer.

Et finalement, Royaume et Règne reviennent dans certaines formules de dévotion que des musulmans redisent suivant des habitudes bien établies. Telle cette invocation : « *Gloire au Dieu Transcendant ! Possesseur du Règne et du Royaume !* » (*subhâna-llah ! dhû l-mulk wal-malakût !*).

Il est inutile de développer davantage ces considérations. Soulignons seulement pour terminer que les index de bien des ouvrages spirituels importants ne mentionnent pas le Royaume. Dans la pensée au moins des auteurs de ces index, cette notion n'a pas une importance de premier plan. A titre d'exemple, citons le *Livre des Etapes* d'Ansârî al-Harawî (édité et traduit par S. de Beaucueil, IFAO, Le Caire) : les seuls emplois de la racine *MLK* concernent le verbe posséder. De même pour la volumineuse et précieuse somme d'al-Ghazâlî (mort en 1111), intitulée *La Reviviscence des Sciences Religieuses*, et son index détaillé, établi par les soins d'une équipe sous la direction du Professeur Bousquet. Enfin, l'*Encyclopédie de l'Islam* ne lui consacre aucune entrée spéciale et renvoie à ce qui en est dit dans l'article *Allâh*.

D'un autre côté, il ne semble pas que l'expression Royaume de Dieu soit appliquée de façon privilégiée à l'état de la création après la résurrection des morts et le jugement dernier. Si elle l'est, ce sera dans la mesure où elle désigne des réalités plus proches de Dieu que celles de ce bas monde, mais son emploi n'a rien de classique.

APRÈS ce rapide tour d'horizon, la grande différence entre l'Islam et le christianisme apparaît nettement. L'Islam est une religion sans mystères, aime proclamer certains musulmans. C'est, ajoutent-ils, la religion de la raison, conforme à la nature humaine. Plus précisément, dirons-nous, l'Islam comporte un rappel dogmatique et une invitation. Le rappel dogmatique concerne Dieu, sa puissance, son unité, vues sous l'aspect du pouvoir créateur. Dieu est avant tout le Créateur, le Seigneur Tout-Puissant (cf. *Coran* 7, 172), le Maître de l'Univers, très bon et miséricordieux, qui pardonne et qui ressuscitera les hommes pour récompenser les bons et punir les méchants. L'Islam insiste sur le fait que son dogme concernant Dieu ne comporte rien de nouveau. Et bien des théologiens déclarent que, par la raison seule, les penseurs les plus doués pourraient le découvrir et, en réfléchissant à partir des créatures, remonter au Créateur. D'où le nom de « *Rappel* », donné à la révélation coranique : c'est le rappel de vérités éternelles, accessibles aux esprits les plus pénétrants et qui ont déjà été proclamées dans les messages des prophètes qui précéderent Mohammed. Ce rappel explicite en premier lieu tout ce que veut dire, tout ce qu'exige la situation (nous dirions métaphysique, si ce mot n'effarouchait pas tant de nos contemporains) de l'homme, créature finie, contingente, qui a tout reçu de Dieu.

En outre, l'Islam contient une invitation qui prend plusieurs aspects. En premier lieu, il engage à ne pas dépasser ce message élémentaire et à suivre pour le reste le *Coran*, ses prescriptions, ses lois. Il refuse tout ce que le christianisme dit de plus sur Dieu, jugeant son dogme incompatible avec l'unité divine et ajoutant que Jésus n'a jamais enseigné tout ce que professent les chrétiens. De telles positions entraînent une attitude spirituelle.

L'Islam ne comporte pas cette vue réaliste de la faiblesse humaine et de sa fragilité morale, si caractéristique du christianisme ; certaines pages assez crues de la Bible, comme le récit d'Aaron et du veau d'or ou celui du péché de David, scandalisent les musulmans qui les jugent rajoutées par des mains humaines, car elles seraient indignes de Dieu. L'Islam offre un visage vertueux. Par ailleurs, il n'a jamais connu le long noviciat des humiliations par lesquelles est passé le peuple hébreu pour être formé par Dieu. L'espoir d'un salut, d'un sauvetage, d'une victoire enfin accordée après des siècles d'oppression, n'entre pas dans ses horizons. Dans l'Islam, tout est

simple, Dieu est tout puissant ; il a promis à ses prophètes la victoire dès ici-bas. Or, l'attente du Règne de Dieu avant le Christ est incompréhensible en Palestine en dehors de ces perspectives d'humiliation politique et de péché. Des gens satisfaits, parfaitement à leur aise dans le monde présent, n'ont aucune raison d'attendre ce royaume.

L'islam connaît le péché, bien sûr, mais il ne lui réserve pas la place que le christianisme (et l'Ancien Testament) lui accordaient. L'homme est infiniment petit en face de Dieu ; il n'est rien. Mais le musulman refuse qu'il soit marqué par le péché originel, que sa nature ait été blessée. Et la série des victoires militaires et politiques musulmanes au cours des siècles, courageusement et parfois chèrement achetées, doit-on dire, a créé une mentalité de puissance, de force, que la tourmente de l'époque coloniale n'a pas entamée. L'islam a continué à progresser, par d'autres voies, à l'époque coloniale. Son programme a toujours visé et vise encore à procurer à ses adeptes le double bonheur de ce monde et de l'autre.

Aussi la puissance de Dieu est-elle souveraine ; son Règne s'impose aux hommes. Pourquoi vouloir changer et attendre une ère messianique ? Il n'y a pas dans l'islam ce mystère du salut, cette liberté laissée à l'homme pécheur et qui s'est retournée contre lui, avec cette générosité de Dieu qui donne et se donne, et se révèle ainsi dans ses dons. Car, par certains côtés, le royaume de Dieu dans le christianisme est un mystère (cf. le mot dans *Matthieu* 13,11). Sinon, pourquoi attendre un royaume futur, puisque Dieu est supposé tout puissant et donner, dès maintenant, à l'homme les moyens nécessaires ? L'effort du musulman sera de mettre en application la loi musulmane qui, pour lui, contient tout ce dont l'homme et la société humaine ont besoin.

Cependant, l'invitation que l'islam adresse à l'homme n'est pas uniquement conforme à la raison ; elle comporte aussi une ouverture vers l'infini. En appelant l'homme à se soumettre entièrement à Dieu, à se confier en lui, il l'engage à s'ouvrir vers l'au-delà, à marcher dans une voie d'abandon, de relations personnelles avec Dieu, qui peut aller de la simple intériorisation de la pratique rituelle chez les gens pieux à la recherche mystique et à une certaine nostalgie du divin. D'où l'attitude de ceux qui devinent les limites de ce bas monde et pressentent qu'il existe, plus près de Dieu, un ensemble d'autres réalités : ce sont elles qu'ils désignent alors par le royaume.

Cette position musulmane doit nous faire prendre conscience de l'originalité de l'appel chrétien. Ainsi regarderons-nous peut-être avec davantage d'attention et de cœur les paraboles d'invitation dans l'Évangile. Le Royaume, dans la perspective chrétienne, suppose un engagement dans la voie mystérieuse du salut, un don gratuit de Dieu venant au secours de notre misère, une réponse positive de l'homme et un triomphe de Dieu sur les forces du mal.

UNE seule question pour terminer. Pour les musulmans, l'islam lui-même ne serait-il pas le Royaume de Dieu et l'*Oumma*, la communauté des fidèles, n'en donnerait-elle pas la meilleure expression ? Il est certain que les musulmans présentent l'islam comme ayant été attendu, désiré par ceux qui aspiraient à passer « *des ténèbres à la lumière* ». Une expression est couramment employée pour marquer la rupture que l'islam représente avec l'état antérieur : « *Enfin l'islam vint* », c'est-à-dire que les temps de l'ignorance se sont alors achevés. Mais cette effusion de la lumière n'est pas dépeinte d'abord comme une défaite du Prince des ténèbres, un anéantissement des forces du mal. Elle signifie le retour à l'état de pureté primitif, une restauration de l'éternelle religion primordiale, prêchée avec le même dogme par tous les prophètes depuis Adam, mais que chaque fois l'infidélité des disciples avait laissé se corrompre. La Toute-Puissance de Dieu, une fois de plus, a remis les choses en ordre.

Les pré-supposés dogmatiques et psychologiques dans les deux religions sont tels que le parallèle ne semble pas pouvoir être établi entre le Royaume de Dieu et l'*Oumma*. Du moins, je livre ici mon impression personnelle, toujours sujette à caution. Il est seulement certain que le Règne de Dieu sur le monde se fera, dans l'optique musulmane traditionaliste, par la diffusion du règne de la loi coranique. Mais de toutes façons Dieu règne ; il est le Tout-Puissant, le plus savant : « *Allahu a'lam* ».

Fr. Jacques JOMIER, o.p.

Jacques Jomier, né en 1914, dominicain en 1932, islamologue. Membre de l'Institut Dominicain d'Études Orientales au Caire, professeur visiteur à l'Institut Catholique de Toulouse. Parmi ses nombreuses publications, citons : *Le commentaire coranique du Manâr*, Maisonneuve, Paris, 1954 ; *Bible et Coran*, Paris, 1959 ; *La vie du Messie*, Paris, 1963 ; *Introduction à l'islam actuel*, Paris, 1964 ; *Manuel d'arabe égyptien* (2<sup>e</sup> éd.), Klincksieck, 1977 ; *L'islam aux multiples aspects*, Kinshasa, 1982.